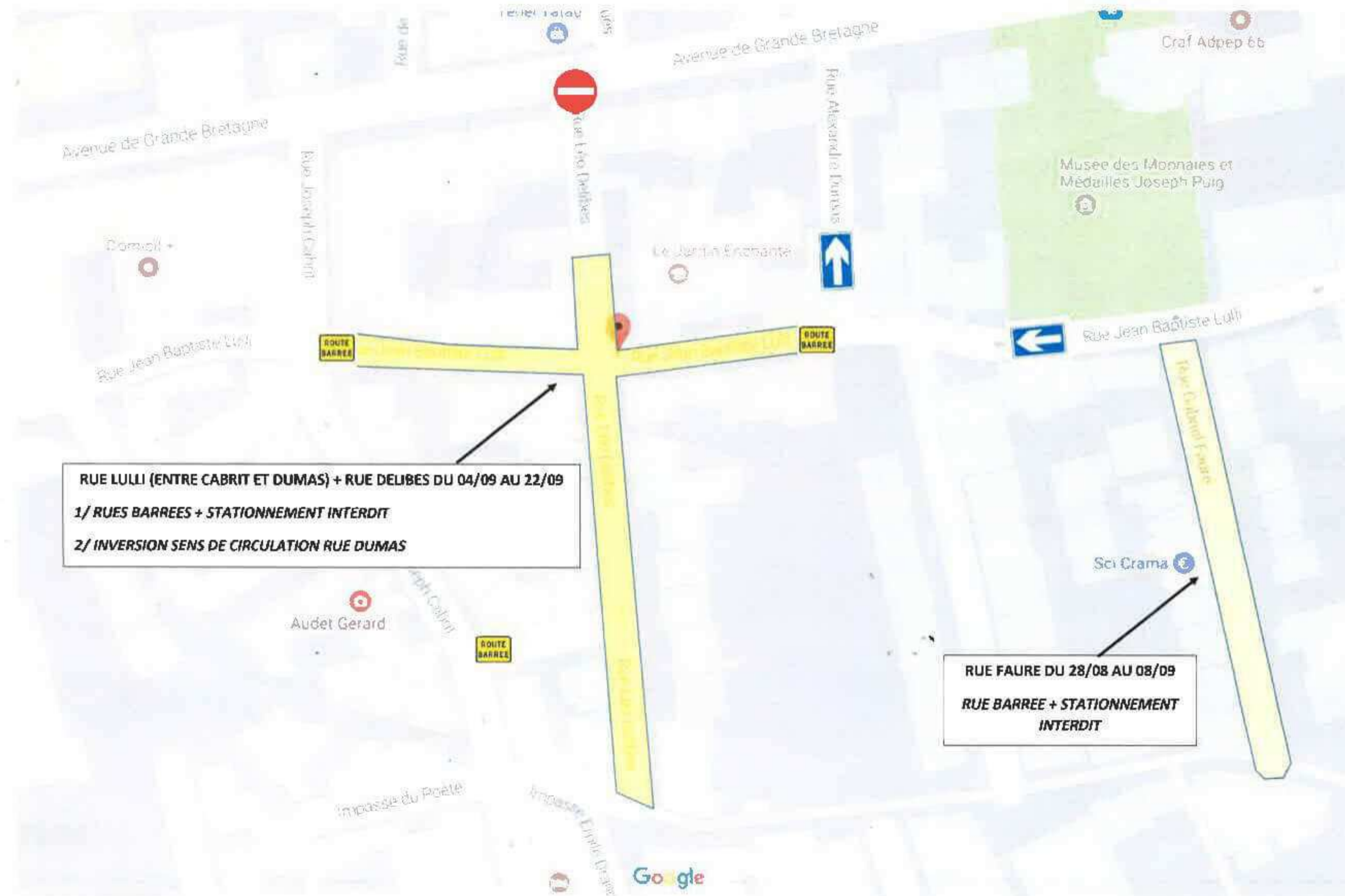


2/ TRANCHE 1 : RUE LULLI ENTRE CABRIT ET DUMAS / RUE FAURE ET RUE DELIBES :

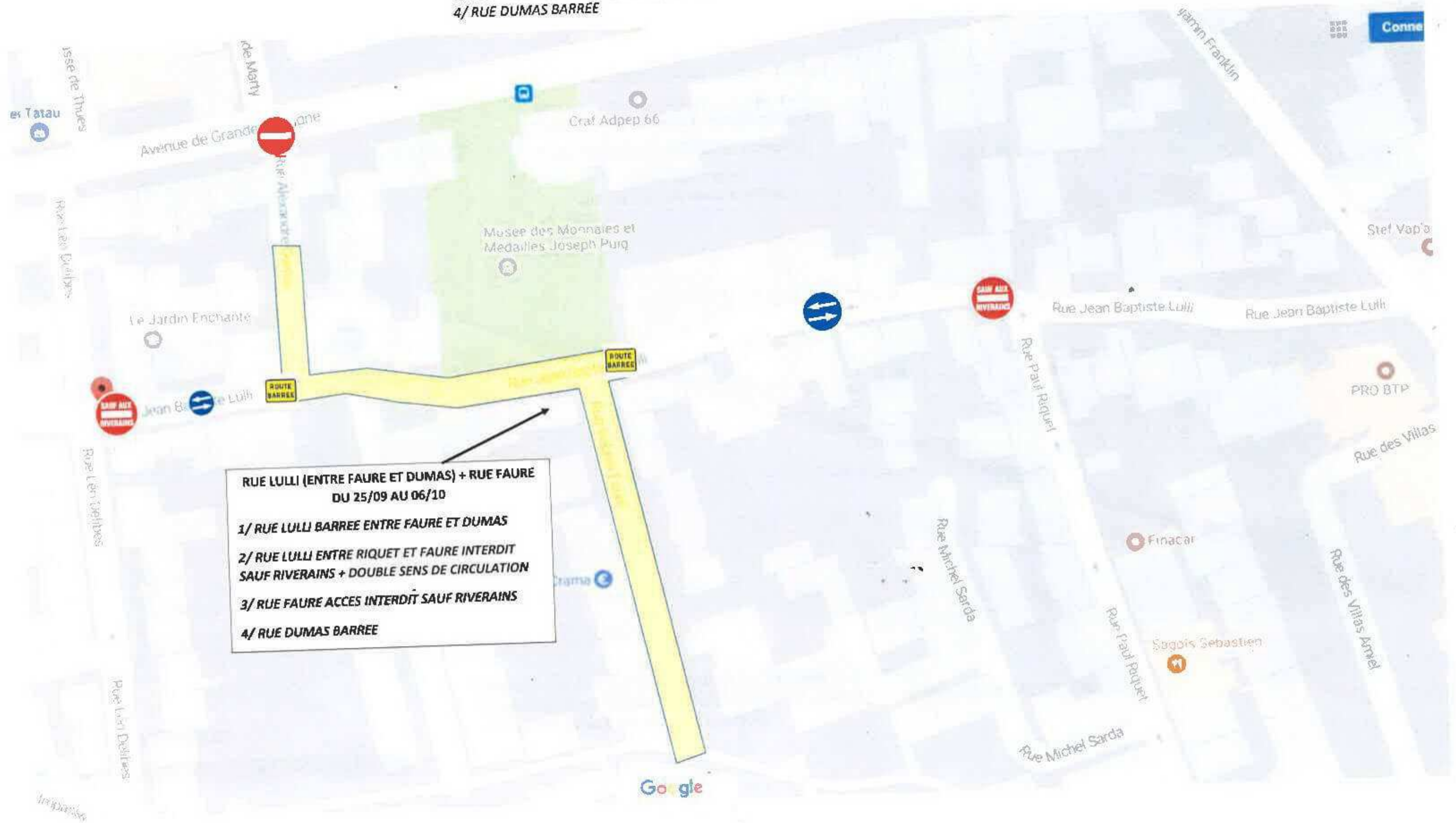
- **RUE FAURE DU 28/08 AU 08/09 :** 1/ RUE BARREE ET STATIONNEMENT INTERDIT
- **RUE LULLI (ENTRE CABRIT ET DUMAS) ET RUE DELIBES DU 04/09 AU 22/09 :** 1/ RUES BARREES ET STATIONNEMENT INTERDIT (ACCES GARAGES CONSERVE POUR LA RESIDENCE ANGLE RUE CABRIT)
2/ INVERSION SENS DE CIRCULATION RUE DUMAS



3/ TRANCHE 2 : RUE LULLI ENTRE DUMAS ET FAURE + RUE FAURE :

DU 25/09 AU 06/10 :

- 1/ RUE LULLI BARREE ENTRE DUMAS ET FAURE
- 2/ ENTRE RIQUET ET FAURE INTERDIT SAUF RIVERAINS + DOUBLE SENS DE CIRCULATION
- 3/ RUE FAURE ACCES INTERDIT SAUF RIVERAINS
- 4/ RUE DUMAS BARREE



4/ TRANCHE 3 : RUE LULLI ENTRE FAURE ET RIQUET :

DU 09/10 AU 20/10 :

1/ RUE LULLI BARREE ENTRE FAURE ET RIQUET

2/ RUE LULLI ENTRE DUMAS ET FAURE INTERDIT SAUF RIVERAINS + DOUBLE SENS DE CIRCULATION

3/ RUE LULLI ENTRE RIQUET ET FRANKLIN UN SEUL SENS DE CIRCULATION



5/ TRANCHE 4 : RUE LULLI ENTRE RIQUET ET FRANKLIN :

DU 23/10 AU 31/10 :

1/ RUE LULLI BARREE ENTRE RIQUET ET FRANKLIN

